



Quand l'information spectacle conduit à la case prison !

Une équipe de tournage de complément d'enquête a tristement occupé le devant de la scène la semaine dernière. En tournage à Trouville non loin du casino, le rédacteur, la JRI et le preneur de son ont procédé à la « reconstitution » d'un braquage commis par un papy braqueur l'été dernier. Deux témoins de la scène, apercevant un homme armé montant dans une voiture, prendre le volant et partir à vive allure, pensent assister à un braquage et préviennent la police. Une fois repérés, nos collègues sont mis en joue par les forces de l'ordre, plaqués au sol et menottés sans ménagement. Ce n'est qu'une fois au commissariat que l'équipe a pu s'expliquer et recouvrer la liberté.

Au delà de la dangerosité du tournage d'une telle séquence mettant en scène une personne armée sur la voie publique, le SNJ-CGT entend dénoncer cette dérive des méthodes de travail en contradiction avec la déontologie des journalistes : les reconstitutions, les utilisations abusives de la caméra cachée et de l'usurpation de l'identité, sans motif légitime et sans discussion préalable avec l'encadrement. Cette dérive est malheureusement acceptée, sinon encouragée, par les différentes rédactions en chef des journaux télévisés ou des magazines, qui voient là un moyen de faire du sensationnel à peu de frais, au détriment du travail d'enquête.

Les membres de l'équipe sont convoqués devant la commission de discipline. Le SNJ-CGT ne laissera pas la direction de France 2 sanctionner les seuls journalistes auteurs de cette regrettable mise en scène. Leur rédaction en chef est tout aussi responsable, elle qui banalise les mises en scène et suggère à l'envie la mise en images de reconstitution, sans jamais prendre le recul nécessaire sur ces pratiques condamnables.

Gif-sur-Yvette, le 10 janvier 2012